



MAISON DES MARRAINES

2019-2022

QUEL BILAN À 3 ANS ?

LE CONTEXTE

- ➔ A 18 ans, l'aide pour les jeunes ayant besoin d'une mise à l'abri par l'Aide Sociale à l'Enfance s'interrompt brutalement.
- ➔ Plus d'1/3 des jeunes sans-abris sont d'anciens enfants placés.
- ➔ Le taux de pauvreté des jeunes de 18 à 29 ans est passé de 8,2 % en 2002 à 12,5 % en 2018, soit une progression de plus de 50 %.
- ➔ La principale difficulté des jeunes majeurs est l'accès au logement, qui empêche la mise en place de projets de formation ou d'insertion par le travail.

NOTRE PROJET

Mettre à l'abri et accompagner vers l'autonomie des jeunes femmes de 18 à 25 ans, sans enfant et en situation de précarité de logement

NOS OBJECTIFS

- Eviter à ces jeunes de se retrouver à la rue. La stabilisation dans un logement facilite la définition et la construction de leurs objectifs : formation ou emploi. Une fois à l'emploi ou en formation rémunérée, elles peuvent prétendre et accéder à un logement plus pérenne.
- Leur permettre de se projeter, de bâtir un projet de vie sans l'angoisse de ne pas savoir où dormir le soir.
- Leur permettre de retrouver confiance en elles, leur dignité, leur autonomie.

NOTRE SINGULARITÉ

Notre innovation repose sur l'utilisation et la mise en commun des moyens de différents partenaires locaux existants, en leur proposant de travailler ensemble grâce à notre implication dans la mise en place et le suivi du projet.

Nous rencontrons de plus les prescripteurs du territoire : maison des femmes, associations de prévention, etc... afin de s'assurer que toutes les jeunes éligibles soient bien orientées.

Grâce à cette ingénierie, nous sommes en mesure de proposer un dispositif dont les coûts sont faibles.

NOS MISSIONS



Mettre à l'abri



Accompagner



Rendre autonome

LE LOGEMENT

Nous logeons gracieusement les jeunes femmes le temps de les amener à l'autonomie.

Notre partenaire : L'AFPA

L'AFPA étant un centre de formation, ce partenariat nous permet également d'être force de proposition pour la formation de nos bénéficiaires.

L'ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE

Elles bénéficient d'un accompagnement pour les démarches administratives, la mise à niveau scolaire, le développement du savoir-être pour construire un projet personnel et professionnel. Dès lors qu'elles ont un emploi ou une formation, elles peuvent accéder à un logement de droit commun, et le partenaire est en charge de faire les démarches avec la bénéficiaire pour y accéder le plus rapidement possible

Nos partenaires : Missions Locales, E2C, Apprentis d'Auteuil

LES À-CÔTÉS

- Le marrainage : lien social et affectif avec une personne externe à son écosystème, qui va la stimuler sur le plan personnel, social, culturel et professionnel
- Les ateliers / rencontres pour les jeunes

Avril 2019	Champs sur Marne (77)
Octobre 2019	Saint-Ouen l'Aumone (95)
Juillet 2020	Roubaix (59)
Septembre 2020	Créteil (94)
Octobre 2020	Lille (59)
Septembre 2021	Calais (62)
Mai 2022	Valenciennes (59)

3 MAISONS DES MARRAINES
EN
ILE DE FRANCE

4 MAISONS DES MARRAINES
DANS LES
HAUTS DE FRANCE

**NOTRE
DÉVELOPPEMENT**

ZOOM : LE MARRAINAGE

En parallèle de l'accompagnement réalisé par nos partenaires Mission Locale ou E2C, l'Association Impala Avenir Développement a souhaité renforcer le dispositif en proposant aux jeunes femmes la possibilité d'avoir une "Marraine" (ou un parrain).

Cette Marraine est présente pour rompre l'isolement et la solitude de sa filleule, et de créer un lien affectif pour la stimuler sur le plan personnel, social, culturel et professionnel.

L'objectif premier est d'aider sa filleule à gagner en confiance et dans ses relations avec les autres, car nous sommes convaincus que cette confiance lui permettra de trouver une autonomie suffisante et d'entreprendre de nouveaux projets.

Nous avons mis en place des rencontres avec les marraines, pour leur permettre d'échanger entre elles sur leurs expériences.



Retrouvez le reportage de Grâce et sa marraine Myriam

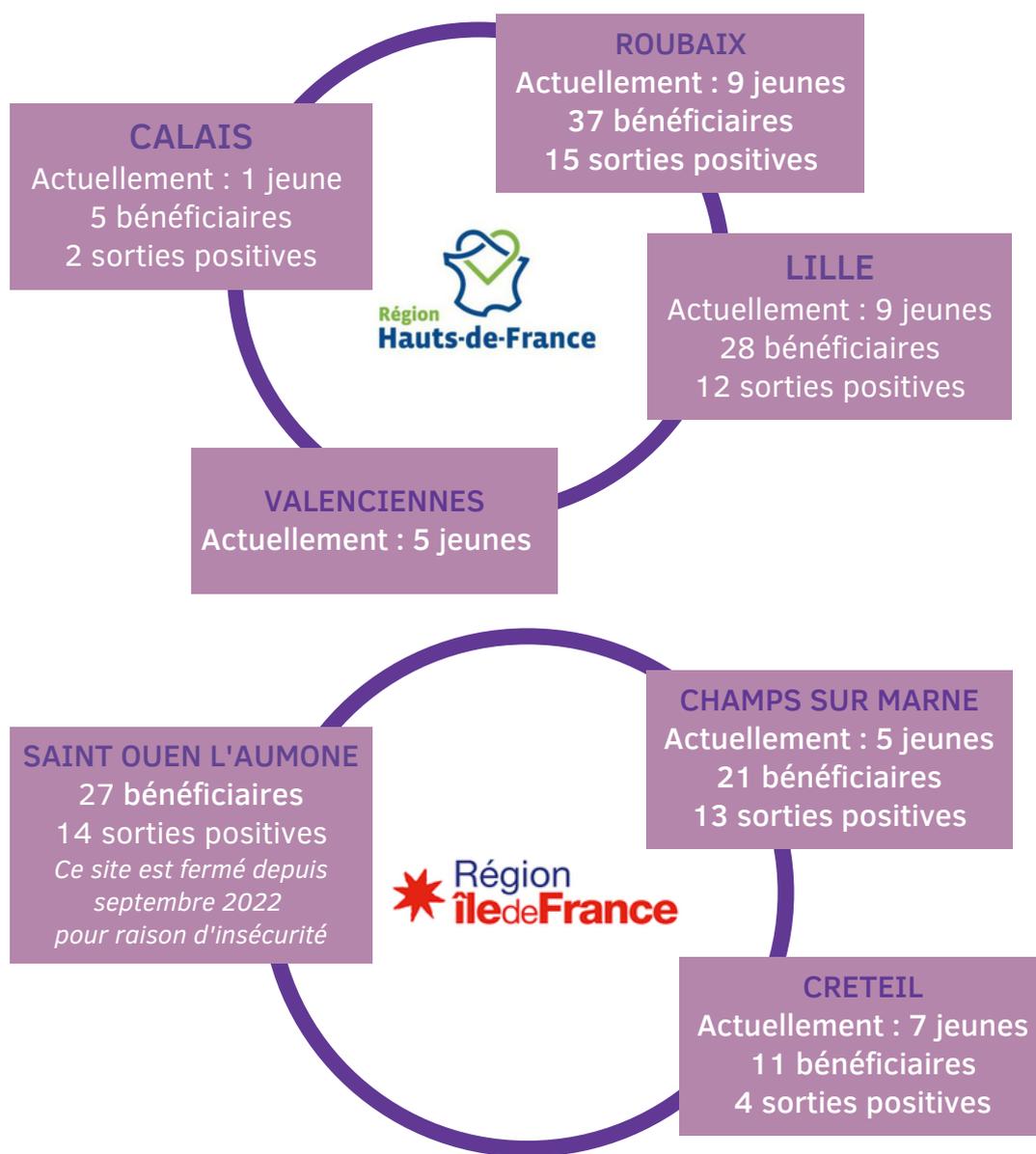
3 ANS EN QUELQUES CHIFFRES

Chiffres au 30 novembre 2022

- 7** Maisons des Marraines
- 36** Bénéficiaires hébergées actuellement
- 142** Bénéficiaires accueillies
(dont 33 sortantes de l'ASE)
- 60** Sorties positives
(formation ou emploi + logement)
- 7** mois en moyenne d'hébergement
- 2** Coordinatrices Régions
(Ile de France / Hauts de France)
- 52** Bénéficiaires ont pu être marrainées

ZOOM PAR MAISONS

Chiffres au 31 octobre 2022



LES ENSEIGNEMENTS

- **La cible initiale élargie**
Si à l'origine, le projet était destiné à accueillir les jeunes femmes en sortie sèche de l'ASE, nous nous sommes rendus compte rapidement que beaucoup d'autres femmes pouvaient se retrouver en précarité de logement pour diverses raisons (ruptures familiales, non identification par l'ASE, violences familiales ou conjugales).
Nous avons donc décidé d'accueillir de manière plus large toutes les jeunes femmes de 18 à 25 ans en précarité de logement.
- **Nos bénéficiaires sont très isolées**
Elles n'ont que très peu de famille ou d'ami.e.s, de personnes avec qui échanger, sortir, les aider.
C'est pourquoi en 2020, nous avons mis en place les à-côtés, avec le marrainage d'abord, puis les ateliers.
- **Attention au recrutement**
Si la motivation de la jeune pour aller vers l'autonomie était notre principal critère initial, nous avons du renforcer le processus de sélection de nos candidates afin de nous assurer de l'adéquation du dispositif au profil des jeunes.
ex : capacité à vivre en autonomie, autorisation de travailler en France, période d'essai.
- **Les jeunes ont besoin d'un accompagnement renforcé pour accéder au plus vite à l'autonomie**
La mise en place du rôle de nos coordinatrices en 2022, l'une en région Hauts de France, l'autre en région Ile de France était essentielle pour permettre d'optimiser et de booster le suivi de nos bénéficiaires.
Celles-ci ont un rôle à 360°, puisqu'elles sont en relation avec les bénéficiaires, mais aussi les partenaires et les marraines, et apportent leur soutien à chacun au besoin. Elles mettent également en place les ateliers et créent du lien entre les bénéficiaires.

NOS PERSPECTIVES

PÉRENNISER LES MAISONS EXISTANTES

- Continuer notre action sur l'ensemble des Maisons des Mairaines existantes.
- Bien faire connaître notre dispositif à tous les prescripteurs potentiels des régions où nous sommes pour permettre au maximum de bénéficiaires d'accéder au dispositif.
- Trouver d'autres alternatives de logements dans les villes où nous sommes en saturation (Lille, Ile de France).
- Développer notre réseau de mairaines et ateliers dans les régions où nous sommes présents.

ESSAIMER LE DISPOSITIF

- Ouvrir 2 nouvelles Maisons des Mairaines en 2023, en ciblant les villes où il y a une forte présence de jeunes femmes en précarité de logement et peu de solutions proposées localement.

DÉVELOPPER LES À-CÔTÉS

- Développer notre réseau de mairaines partout où nous sommes présents
- Animer le réseau des mairaines
- Développer la mise en place d'ateliers / rencontres pour nos bénéficiaires

NOS PARTENAIRES

MERCI À TOUS NOS PARTENAIRES QUI NOUS
ACCOMPAGNENT SUR CE PROJET DEPUIS 3 ANS

Notre partenaire logement au niveau national



Nos partenaires pour l'accompagnement
social et professionnel des bénéficiaires



NOS SOUTIENS

MERCI À TOUS NOS SOUTIENS SANS QUI CE PROJET NE POURRAIT EXISTER

Nos soutiens publics

Si au début du projet, nous étions uniquement soutenus par des fonds privés, nous remarquons petit à petit un intérêt croissant des collectivités et de l'Etat, ce qui démontre qu'il y a un vrai besoin sur cette thématique.



Direction régionale interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DRIETS)

Nos mécènes



Nos mécènes de compétences

Grâce à la Plateforme de mécénat Vendredi, nous avons pu obtenir l'aide précieuse d'un collaborateur SFR qui nous a mis en place un outil de suivi en ligne pour nos bénéficiaires, partagé avec l'ensemble des partenaires de nos Maisons. Sans cela, nous ne pourrions faire le suivi efficace de nos jeunes et obtenir nos statistiques



EN IMAGES



Atelier "Gestion de l'argent" pour les bénéficiaires d'Ile de France - octobre 2022



Rencontre dans les Hauts de France pour les bénéficiaires, marraines et partenaires octobre 2022



Visite de l'Assemblée Nationale pour l'ensemble des bénéficiaires et marraines - février 2022



Visite de Paris et balade en bateau mouche pour l'ensemble des bénéficiaires et marraines - juin 2022



Atelier de danse (bachata) avec les bénéficiaires d'Ile de France - avril 2022



Atelier DIY Couronne de Noel pour les bénéficiaires d'Ile de France - décembre 2022



Marché de Noel à Lille pour les bénéficiaires des Hauts de France - décembre 2022